

## REGLEMENT

. Le trail du pacte des loups des loups aura lieu le 22 septembre 2019 à Esparros.  
Le départ pour le 36 km sera à 8h00,  
le départ pour le 20 km sera à 9h30,  
le départ pour le 10 km sera à 10h30,  
les retraits des dossards à partir de 7h00.

**Aucun gobelet ne sera distribué sur les ravitaillements, pensez à amener les votre.**

### .Les parcours

seront balisés et des signaleurs seront sur certains carrefours.

3 parcours sont proposés :

un 36 km et 2824 m de dénivelé positif, âge minimum d'inscription 20 ans (1999),  
un 20,6 km et 1250 m de dénivelé positif, âge minimum d'inscription 18 ans (2001),  
un 11,6 km et 513 m de dénivelé positif, âge minimum d'inscription 16 ans (2003).

Selon les conditions météorologiques, la direction de course se réserve le droit de modifier les parcours pour assurer la sécurité des coureurs.

### .Inscription

les inscriptions se feront par internet sur le site [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com)

le nombre de dossards est limité à 500 par course.

Le prix de l'inscription est de 20€ + les frais bancaires de transaction pour le 36 km,  
15 €+ les frais bancaires de transaction pour le 20 km ,  
et 10€ + les frais bancaires de transaction pour le 10 km.

Aucune inscription ne sera finalisé sans certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'1 an le jour de l'épreuve.

**Pour le 36 km tous concurrent doit être âgé de 20 ans minimum (1999),**

**Pour le 20 km tous concurrent doit être âgé de 18 ans minimum (2001),**

**Pour le 10 km tous concurrent doit être âgé de 16 ans minimum (2003).**

### .Annulation

Toute demande d'annulation d'inscription sera accepté jusqu'au 20/008/2019.

Dans le cas d'annulation de dernière minute (conditions météorologiques, décision préfectorale) aucun remboursement ne pourra être effectué au regard des frais engagé.

### .Assurance

l'organisation souscrit une assurance pour la durée de l'épreuve.

### .Matériel

aucun matériel personnel n'est obligatoire. Toutefois l'organisation, selon les conditions météorologiques du jour, pourra rendre obligatoire une veste technique contre le mauvais temps.

Matériels conseillés :

veste de pluie, réserve d'eau, barres énergétiques.

### **.Ravitaillement**

un ravitaillement est prévu environ tous les 5 km, solide et liquide.

**Aucun gobelet ne sera distribué sur les ravitaillements, pensez à amener les votre.**

### **.Abandon**

tout abandon doit être signalé à l'organisation (ravitaillement, poste de secours, signaleurs ou à l'aire d'arrivée).

Tout coureur doit porter secours à tous concurrent nécessitant des soins.

### **. Droit à l'image**

tous coureur donne à l'organisation, l'autorisation d'utiliser toutes les photos, vidéo le représentant à l'issue de la compétition .

### **.Récompenses**

aux 3 premières femmes et hommes de chaque courses,  
aux premier de chaque catégories.

### **.Conditions générales**

les concurrents s'engagent à ne jeter aucun déchet, à respecter la nature, les animaux en estive, les bénévoles et l'organisation.

Tous les concurrents s'engagent à respecter ce règlement par le seul fait de leur inscription.